



Crew Emerel Multi-Surface Creme Cleaner

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle
Santé	2	2	None Required
Risque d'incendie	0	0	
Réactivité	0	0	

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-06-15

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: Crew Emerel Multi-Surface Creme Cleaner

MSDS #: 115015004

Code du produit: 05015, 05263, 115015004

Utilisation recommandée: Produit de nettoyage.

Producteur, importateur, fournisseur:

US Headquarters JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th St. Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: 1-888-352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiverse.com	Canadian Headquarters JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131
--	--

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

ATTENTION. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

Principales voies d'entrée: Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation.

Contact avec la peau: Irrite modérément la peau.

Contact avec les yeux: Irrite modérément les yeux.

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Quartz	14808-60-7	40 - 50%	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Acides sulfonique dodécyl benz	27176-87-0	5 - 10%	650 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais .

Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement .

Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutanée préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone

Dangers spécifiques: Inconnu .

Risques inhabituels: Aucun à notre connaissance.

Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Aucune.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8) .
Méthodes de nettoyage: Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:
Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel . Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:
Aucune ventilation particulière requise . Ventilation adéquate du local .

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection des mains: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation . Gants en caoutchouc recommandés en cas de contact prolongé et répété avec la peau .
Protection de la peau et du corps: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Quartz	14808-60-7	10 mg/m ³ (TWA) 3 mg/m ³ (TWA) 0.05 mg/m ³ (TWA)	5 mg/m ³ Respirable fraction. 15 mg/m ³ Total dust.	0.1 mg/m ³ (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide
Couleur: Blanc
Odeur: Frais
Densité: 1.25
Dilution pH: Pas d'information disponible
Masse volumique apparente: Pas d'information disponible
Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible
Viscosité: Pas d'information disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

Aspect: pâte
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Point/intervalle de fusion: indéterminé
pH: 1.4 - 2.0
Densité: Pas d'information disponible
Température de décomposition: indéterminé
Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible
Solubilité: dispersable
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): Pas d'information disponible
Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible
Conditions à éviter: Ne pas congeler.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë ORALE , Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. , Dermal, Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg .
Information sur les composants: Voir la Section 3
Toxicité chronique: Inconnu
Effets spécifiques
effets cancérogènes: Aucun connu
effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	NTP	IARC	OSHA
Quartz	14808-60-7	Listed.	1 Human carcinogen.	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationales**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDL) , Europe (EINECS/ELINCS/NLP) , Australie (AICS) , Corée (ECL) , Japon (ENCS) , Philippines (PICCS) , Chine (IECSC) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Quartz	14808-60-7	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	-
Acides sulfonique dodécyl benz	27176-87-0	Listed	Listed	Listed	-	Listed	Listed
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol	9016-45-9	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Acides sulfonique dodécyl benz	27176-87-0	5 - 10%	1000		

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.



Composants	N° CAS	NPRI
Quartz	14808-60-7	Listed
Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol	9016-45-9	Listed

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable

Préparé par: NAPRAC

Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.